

Communiqué

Bien qu'à ce jour aucun cas de coronavirus n'ai été détecté sur le territoire national, par mesure de précaution et de prudence et suite aux recommandations de l'OMS, Djibouti a décidé de prendre les mesures suivantes :

- La suspension de l'ensemble des vols internationaux de passagers à l'arrivée et au départ de l'aéroport international d'Ambouli à compter du 18 mars 2020. Cette mesure ne concerne évidemment pas les vols cargo et transport de marchandises.
- Le renforcement des mesures de surveillance de tous les points d'entrée maritimes et terrestres.
- La mise en place d'un numéro vert, le 1517 pour servir de relais d'information à la population et au signalement des personnes symptomatiques pour qu'elles soient dirigées vers les structures adéquates.
- La disponibilisation de tests pour le COVID-19 en quantité suffisante
- L'opérationnalisation de sites dédiés à la quarantaine et à l'éventuelle prise en charge de patients à Djibouti ville sur le site de l'ancien Hôpital Bouffard et à l'hôpital d'Arta.
- La distribution d'équipements de protection (gants, masques etc...) à l'ensemble du personnel soignant de première ligne ainsi qu'une formation sur les protocoles à suivre pour la prise en charge du COVID-19.

Nous recommandons également à la population de :

- Suivre les normes d'hygiène en particulier le lavage régulier des mains avec du savon pendant au moins 30 secondes
- D'éviter autant que possible ou du moins de minimiser les rassemblements qui ne sont pas strictement indispensables.